



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 mars 2017**

Délibération n° 2017-1834

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Attribution d'une subvention au Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) pour son programme d'actions 2017**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gouverneure

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 14 février 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 mars 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Lung, Mme Vessiller, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneure, Grivel, Guillard, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguot, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Claisse, Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Le Franc), MM. Aggoun, Fenech (pouvoir à M. Blache), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Lecerf), M. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Iehl (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à M. Barret).

Absents non excusés : M. Gachet, Mme Perrin-Gilbert.

Conseil du 6 mars 2017**Délibération n° 2017-1834**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Attribution d'une subvention au Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) pour son programme d'actions 2017**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 9 février 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) est une association créée en 1985 qui a pour objet de mettre en relation les acteurs de la gestion de l'eau et de l'urbain, de développer et valoriser la recherche et de diffuser l'information dans ce domaine.

Sa création fut consécutive à la politique développée à l'époque par le service technique de l'urbanisme (STU) du Ministère de l'équipement, de constitution de groupes d'actions régionaux (GAR), lieux d'échanges des différents acteurs publics ou privés des techniques urbaines. La Communauté urbaine de Lyon, à laquelle a succédé la Métropole de Lyon le 1er janvier 2015, en est l'un des membres fondateurs avec, notamment, l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse, la Compagnie générale des eaux (aujourd'hui Véolia).

Le GRAIE rassemble des collectivités locales, des établissements publics, des grandes écoles, des laboratoires de recherche, des représentants de l'Etat, des sociétés de service, des entreprises et des associations.

I - Objectifs

A l'origine, la gestion des eaux pluviales constituait l'un des principaux thèmes d'intervention.

Aujourd'hui, le GRAIE a étendu ses missions au domaine plus global de la gestion de l'eau dans la ville.

Le GRAIE s'est confirmé au cours des années pour constituer, aujourd'hui, le support reconnu du pôle de compétence lyonnais dans le domaine de l'eau :

- il participe à la dynamique de réseaux de compétences sur l'agglomération, notamment dans les domaines de l'eau et de l'environnement,
- il favorise le développement et le rayonnement d'un pôle d'excellence lyonnais dans le domaine de la gestion de l'eau sur les plans scientifiques, techniques et économiques,
- il fait évoluer la perception de la gestion de l'eau par les décideurs et les pratiques des acteurs de l'eau et de la ville par l'échange d'expériences et la valorisation des résultats de recherche et des technologies innovantes.

Les modes d'action du GRAIE, qui visent à mobiliser les décideurs, les praticiens et les chercheurs, sont diversifiés :

- animation de 5 dispositifs de recherche régionaux structurants dans le domaine de l'eau et des programmes de recherche associés : Observatoire de terrain en hydrologie urbaine (OTHU), zone atelier bassin du Rhône (ZABR), Observatoire des sédiments du Rhône (OSR), Observatoire homme-milieu vallée du Rhône (OHMVR), site pilote Bellecombe (SIPIBEL),

- animation de réseaux techniques thématiques régionaux avec rédaction de documents techniques, scientifiques ou de sensibilisation,

- organisation de journées d'échanges, de conférences ou séminaires régionaux et nationaux,
- organisation de conférences internationales reconnues : Novatech, IS rivers, Eau et santé.

II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2016

Par délibération n° 2016-1104 du 21 mars 2016, le Conseil de la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement au profit de l'association du GRAIE d'un montant de 48 450 € dans le cadre des actions du programme annuel et de 65 000 € pour l'organisation du colloque international triennal Novatech pour l'année 2016, soit un montant total de 113 450 €.

La réalisation du programme 2016 est conforme au programme prévisionnel en termes d'événements organisés : la journée thématique de la ZABR sur l'observation sociale des territoires fluviaux, le 7 novembre, comptait 85 inscrits.

III - Bilan

La Métropole a jugé pertinent de soutenir financièrement le GRAIE, depuis sa création, considérant qu'il valorise toujours plus efficacement le savoir-faire lyonnais et grand lyonnais dans le domaine de l'eau et qu'il contribue à une montée en compétence de la collectivité par un transfert rapide des résultats de recherche et par l'échange d'expériences avec d'autres collectivités et d'autres acteurs (régionaux et internationaux).

Dans le cadre de ce partenariat, la Métropole participe à la définition du programme d'actions annuel et aux réseaux techniques thématiques, apparaît comme partenaire sur tout support de communication et rapport avec les médias et bénéficie de conditions particulières pour participer aux manifestations. Un bilan financier analytique, certifié par un rapport d'un commissaire aux comptes ou expert comptable est fourni chaque année.

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer ont, eux aussi, conventionné avec le GRAIE pour apporter leur soutien, notamment lors de manifestations à caractère régional, national ou international.

L'intérêt à poursuivre le soutien des actions conduites par la structure subventionnée découle de cette analyse.

IV - Programme d'actions pour l'année 2017 et plan de financement prévisionnel

Pour l'année 2017, le GRAIE poursuivra les opérations qu'il a engagées à travers ses actions :

- d'animation régionale de groupes de travail thématiques (dépotage/stations d'épuration, assainissement non collectif, autosurveillance, raccordement des effluents non domestiques et gestion des eaux pluviales),

- d'animation et de valorisation des dispositifs de recherche et participation à des appels à projets (Office national de l'eau et des milieux aquatiques -ONEMA-, Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse),

- d'organisation d'événements régionaux, nationaux et internationaux :

- . 3 séminaires-conférences de restitutions des travaux de recherche dans le cadre de l'OTHU et de l'OSR,

- . 2 conférences sur l'assainissement : autosurveillance des réseaux d'assainissement et effluents non domestiques,

- . le lancement d'une charte sur l'assainissement non collectif,

- . une conférence Eau et santé, autour des établissements et pratiques de soin, le 20 mars 2017, accueillie par les Hospices civils de Lyon (HCL),

- . une conférence eau ville et biodiversité au 2° semestre,

- . l'enrichissement d'un observatoire des opérations innovantes en matière de gestion des eaux pluviales,

Il est proposé de renouveler le soutien financier de la Métropole au GRAIE, pour la poursuite des actions inscrites au programme.

Les modalités techniques et financières de réalisation des actions à mener sont précisées dans la convention d'application pour l'année 2017, jointe au dossier.

Le budget du GRAIE sera alimenté par les participations de l'ensemble des membres et partenaires selon le détail prévisionnel suivant :

Budget du GRAIE 2017

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
salaires et charges	530 855	subventions de fonctionnement	525 646
charges de fonctionnement	389 721	<i>dont Etat (Ministères)</i>	<i>30 000</i>
		<i>Régions dont :</i>	<i>54 000</i>
		- <i>Auvergne-Rhône-Alpes</i>	<i>40 000</i>
		- <i>Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>	<i>10 000</i>
		- <i>Occitanie</i>	<i>4 000</i>
		<i>Métropole de Lyon</i>	<i>48 450</i>
		<i>Europe</i>	<i>28 500</i>
		<i>Agences de l'eau (Rhône-Méditerranée et Corse + Loire Bretagne)</i>	<i>243 079</i>
		<i>ONEMA</i>	<i>90 017</i>
		<i>Agence régionale de la santé (ARS) Rhône-Alpes</i>	<i>8 000</i>
		aides privées	23 600
		reprise sur provision	59 974
cotisations, dons	111 100		
ventes de produits finis	223 856		
charges liées aux contributions volontaires	97 200	contributions volontaires en nature	97 200
Total	1 017 776	Total	1 017 776

Le GRAIE est composé de 12 permanents (représentant 11 équivalents temps plein : un directeur, 5 chefs de projets, un technicien, un chargé de communication et 3 administratifs).

En synthèse, le montant de la subvention versée par la Métropole serait de 48 450 € pour l'année 2017.

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 48 450 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 48 450 € au profit du Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau (GRAIE) dans le cadre des actions du programme annuel pour l'année 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et le GRAIE définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget annexe de l'assainissement - exercice 2017 - compte 674 3 - opération n° 2P19O2183.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 mars 2017.